

6 Société et Culture

Médias/Grogne à l'Agence gabonaise de presse (AGP)

Les agents réclament huit mois de salaires impayés

Prissilia.M.MOUIY
Libreville/Gabon

«*QUI veut la mort de l'AGP?*», «*Huit mois sans salaire*», «*Nous sommes sans abri* », autant de messages, sur fond de plaintes, que l'on pouvait lire sur les pancartes brandies hier par les agents de l'Agence gabonaise de presse (AGP), au siège de ce média, sis au quartier Batterie IV, à Libreville. En grève depuis lundi dernier, le personnel de l'AGP réclame, en effet, une somme de 240 millions de francs CFA équivalant à huit mois de salaires impayés, des primes de fonctionnaires et de meilleures conditions de travail.

Selon Olivier Mouketou, directeur de l'AGP, le personnel de cette agence publique serait à bout de souffle et exprime, là, son exaspération, suite aux difficultés que connaît l'entité. «*Je ne sais pas quel Gabonais peut se réjouir de se retrouver sans salaire pendant huit mois. Les collaborateurs ont supporté les salaires annuels de 2016. La direction n'est pas restée les bras croisés pendant ce temps. Nous avons sollicité, en novembre 2016, une rallonge budgétaire car, l'argent mis à notre disposition ne permettait pas de couvrir les salaires annuels. Cette requête n'a jamais abouti. De 2016 à ce jour, les arriérés de salaires se sont*



Photo : SNN

Des agents de l'AGP manifestant devant leurs locaux, hier.

accumulés. Nous n'avons reçu aucune subvention de l'État, sachant bien que le fonctionnement de l'AGP dépend de celle-ci», ex-

plique M. Mouketou. A ce jour, les démarches entreprises par la direction pour juguler la situation alarmante de

l'Agence demeurent vaines. Les salariés disent craindre le pire s'agissant de la situation sociale de plusieurs d'entre eux:

«*(...) Il s'agit de 91 agents en détresse (...). A l'heure actuelle, il y a des collègues malades qui ont interrompu leurs soins médicaux, faute d'argent. D'autres se retrouvent sans abri. Il y en a certains dont les enfants ont été renvoyés de l'école... C'est humiliant et difficile pour nous*», déplore Eric Ulrich M'badibuck, délégué du personnel. Les agents s'interrogent sur l'avancement du projet de relance de la structure, mis sur la table de la tutelle. Selon eux, le ministre en charge de la Communication avait émis le vœu de faire de l'AGP, une agence moderne. Ils disent attendre désespérément que se matérialise ce projet.

Un cadre de travail inadéquat

SNN
Libreville

A première vue, le bâtiment abritant les services de l'Agence gabonaise de presse (AGP) présente l'aspect d'un champ de ruines : murs à la peinture défraîchie, pancarte renversée. Les pieds à peine posés sur le parvis, une forte odeur d'humidité agresse les narines. A l'intérieur, les murs des différents bureaux sont recouverts de moisissures et les émanations qui s'en échappent sont difficilement respirables. Au sol, l'herbe pousse sur les carreaux. C'est la preuve irréfutable que plus personne ne s'occupe, depuis longtemps, de l'entretien des lieux.



Photo : SNN

Les bureaux d'un chef de service.

Les toilettes sont transformés en poubelles géantes, du fait des montagnes d'ordures en papiers qu'on y retrouve entassées. Le matériel et les outils de travail, quant eux, sont d'un autre âge et on com-

prend pourquoi plus aucun agent n'a envie de les utiliser. C'est le cas, selon les agents, du site internet de l'AGP qui, jusque-là, concentrait l'essentiel des activités de l'Agence, et qui a complètement cessé d'être opé-

rationnel, faute de connexion dans le bâtiment. Au service des archives, un ordinateur sur quatre fonctionne et, par manque de climatisation, ce sont des ventilateurs qui brassent un air chargé



Photo : SNN

L'état actuel des murs du service des Sports.

de poussière et d'odeur âcre de moisissure. En plus, il n'y a qu'une seule prise électrique encore fonctionnelle dans la salle. La situation au sous-sol qui accueille plusieurs bureaux administratifs, la situation n'est

guère enviable. En saison des pluies, témoignent les agents, ils se retrouvent souvent les pieds dans l'eau. Dans de telles conditions de travail, comment s'attendre à un meilleur rendement des agents ?

Santé/Mouvement d'humeur des personnels de santé

Quelle issue pour la grève, aujourd'hui ?

AJT
Libreville/Gabon

A l'issue de l'assemblée générale des Syndicats du secteur santé prévue ce mercredi au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), on saura si oui ou non la grève des personnels de santé va se poursuivre. Car, «*le gouvernement se trouve actuellement dans l'incapacité de payer la PIP du personnel de santé. Le personnel de santé sera donc devant ses responsabilités et devra, de ce fait, se prononcer par rapport à toutes les hypothèses qui seront soulevées au cours des échanges de ce matin*», a indiqué Joël Ondo Ella, président de la Confédération syndicale des agents de l'administration publique, parapublique et



Photo : R.H.A

Le ministre Léon Nzouba s'adressant, hier, aux syndicalistes en vue d'une sortie de crise.

privée (Cosynap), hier, au terme d'un énième échange avec le ministre de la Santé publique et de la Population, Léon Nzouba. Une rencontre élargie aux responsables des structures hospitalières publiques et qui avait, entre autres objectifs d'appeler, une fois de plus, les syndicalistes à mettre de l'eau

dans leur vin. Effort jugé nécessaire pour que les usagers de structures sanitaires publiques puissent bénéficier de l'offre de soins dont ils sont privés depuis près d'un mois. Le statu quo observé actuellement dans ce milieu n'est pas sans conséquences, car il se traduit par la ruée vers les établissements privés, les rares

services ouverts en sureffectif ainsi qu'une certaine propension à l'automédication. Autre conséquence : les contraintes imposées par le service minimum. A titre d'exemple, au CHU d'Angondjé, seuls 5 patients sont reçus par service et par jour. «*Au cours de l'une des rencontres que nous avons eue avec le ministre, il nous avait demandé d'attendre jusqu'au 30 mai, afin qu'ensemble, nous nous accordions (...). Et au terme de ces échanges, le ministre nous a dit que le gouvernement se trouve en difficulté et sollicite, par ailleurs, que le mouvement puisse s'arrêter*», a expliqué le président de la Cosynap. Pour les syndiqués, seule l'assemblée générale, prévue ce jour, pourra décider de la suite à donner à cette grève de la Santé.

Petit angle

L'accès aux salles de soins interdit aux patients et non grévistes ?

CERTAINES portes auraient été fermées, cadenassées, hier, pour empêcher les non grévistes et les malades d'accéder aux salles de soins. C'est en substance ce qui a été dénoncé par le directeur général adjoint du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) au cours de la rencontre avec le ministre de la Santé. Une déclaration dans laquelle les syndiqués disent ne pas se reconnaître : «*Je m'inscris en faux sur ce que la direction générale du CHUL est venue annoncer au ministre. L'information selon laquelle des médecins ont été séquestrés et que des portes ont été cadenassées pour empêcher l'accès aux médecins et autres personnels n'est pas juste. Savez-vous que c'est nous qui exhortons souvent certains à prendre des malades dans les services d'hospitalisation? C'est nous qui mettons un petit rythme pour que les choses aillent mieux ?*», s'est défendu Serghes Mickala Moundounga, secrétaire général du Syndicat national des personnels de santé (Synaps). Pour sa part, l'autorité gouvernementale a promis de sévir si les faits sont avérés : «*S'il est avéré que des personnes ont commis ces actes, elles seront punies et sévèrement sanctionnées*», a martelé le ministre Nzouba.